



www.sud-etudiant.org

Fédération des syndicats SUD Etudiant
25/27 rue des envièrges 75020 Paris
Tel : 01 44 62 12 06 / Fax 01 44 62 12 34
Email : sud-etudiant@sud-etudiant.org



Communiqué de presse

CPE voté, 49-3 utilisé, la répression les accompagne !!!

Alors que le gouvernement vient à peine d'annoncer la procédure du 49-3 et que « l'écrasante majorité parlementaire » vient d'adopter le CPE, la répression s'organise autour de la mobilisation contre le CPE.

Cette nuit, le Parlement a adopté l'article sur le CPE avec un vote affligeant de 51 pour, face à 23 contre. Aujourd'hui à 16H le gouvernement a annoncé la procédure du 49-3. Au même moment, la répression policière contre les manifestant-es s'est amplifiée.

À Toulouse, suite à l'action menée à la Chambre de Commerce et d'Industrie, les manifestant-es se sont retrouvé-es bloqué-es par la police dans de petites rues : 1 arrestation a eu lieu.

À Tours, 1 lycéen a été arrêté pour outrage à agent lors de la manifestation du 7 Février. Heureusement, la mobilisation a obtenu sa libération en se rassemblant immédiatement devant le commissariat.

À Grenoble, 80 jeunes ont été arrêtés durant l'action devant la préfecture.

À Marseille, 2 lycéens ont été arrêtés lors de la manifestation.

Après le mouvement lycéen l'année dernière, c'est au tour du mouvement contre le CPE de subir la répression des forces de l'ordre, alors que cette mobilisation s'amorce à peine.

Un camarade de SUD Etudiant Toulouse et membre du Secrétariat Fédéral est à l'heure actuelle en garde à vue pour dégradation de bien public sans aucune justification. Son arrestation est un acte délibéré des forces de l'ordre. Parmi les 2000 manifestants à Toulouse et les 200 personnes présentes lors de l'action, notre camarade a été sélectionné avec soin par la police en raison de son activité militante. L'arrestation brutale qui a suivie est bien la preuve d'un acharnement de la Police envers les mouvements contestataires.

La mesure d'urgence avec l'article 49-3 de la Constitution conjuguée à la répression violente et immédiate, illustrent la politique du gouvernement : **le refus du dialogue et le mépris de ceux qui contestent.**

La Fédération SUD Etudiant et l'Union Syndicale Solidaires appellent dès maintenant à des rassemblements devant les commissariats afin de dénoncer la politique répressive du gouvernement et d'obtenir la libération immédiate sans poursuite de notre camarade ainsi que des personnes arrêtés les jours précédents.

De plus, la Fédération SUD Etudiant et l'Union Syndicale Solidaires dénoncent le vote de l'Assemblée Nationale et l'emploi de l'article 49-3. Elles appellent donc l'ensemble des jeunes, des salarié-es, des précaires, des chômeur-euses à se mobiliser et amplifier immédiatement la lutte contre les projets libéraux du gouvernement.

9 février 2006

Porte-parole de la Fédération :
TAFER Kamel : 06 73 43 85 31
PIOLOT Aurélien : 06 73 66 62 38